Grisy-les-Plâtres
Commune du Vexin français

Tintamarre, y ’en a marre.

Samedi 13 mai.



Depuis 30 ans des améliorations symboliques ou homéopathiques n’ont pas permis de réduire les nuisances récurrentes subies par les riverains : survols répétés d’avions bruyants de jour comme de nuit, non-respect des plages de silence pourtant modestes, survols des habitations hors des circuits publiés menaçant la sécurité.

- **Les causes** :

Une flotte d’avions très bruyants, même ceux équipés de silencieux.

La désinvolture de certains pilotes « je vole où je veux ! ».

Une réglementation de la circulation aérienne archaïque faite pour voler en sécurité mais pas pour éviter les nuisances infligées aux populations survolées.

L’inexistence de contrôles et l’impossibilité de sanctionner les manquements.

- **Pour préserver la santé, la sécurité et le cadre de vie** des populations survolées il faut renforcer l’arrêté de restriction d’activité de l’aérodrome pour préserver les périodes de silence la nuit, les week-end et jours fériés comme sur d’autres aérodromes.
- **Inscrire dans la réglementation des contraintes plus strictes** aux aéronefs les plus bruyants.
- **Modifier la réglementation de l’air afin d’interdire les vols au-dessus des zones habitées** pour réduire les nuisances et renforcer la sécurité.



Infos pratiques

Manifestation le samedi 13 mai à partir de 10h30

- Rendez-vous devant l’aérodrome de Pontoise / Cormeilles en Vexin
- Plus d’information sur www.dirap.org